

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FRISANGE

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Frisange se propose d'engager pour les besoins du service technique

1 SALARIE A TÂCHE MANUELLE NON-QUALIFIE (M/F)

PROFIL :

- Age minimum : 18 ans accomplis
- Maîtriser les trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois)
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant de la régie communale ainsi que la gestion des bâtiments communaux
- Travail suivant un horaire irrégulier avec des astreintes le soir et le weekend
- Permis de conduire « B »
- Degré d'occupation : 100% à durée indéterminée
- Rémunération : carrière B (salarié non-qualifié), d'après le contrat collectif des salariés de la Commune de Frisange
- Entrée en service : à convenir

ATOUTS :

- Permis de conduire catégorie C et/ou D
- Être membre opérationnel du CGDIS

DOCUMENTATION :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae détaillé avec photo récente
- Un extrait récent de l'acte de naissance (< 2 mois)
- Un extrait récent du casier judiciaire (bulletin N°3) (< 2 mois)
- Une copie de la carte de la sécurité sociale
- Les copies des certificats et diplômes d'études
- Une copie du permis de conduire
- Un certificat d'affiliation reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre Commune de la sécurité sociale

Les demandes munies de toutes les pièces requises sont à adresser au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Frisange, 10, Munnerëferstrooss L-5750 Frisange pour **vendredi, le 10 janvier 2025 à 11.30 heures** au plus tard.

Les demandes introduites après le délai, les demandes incomplètes ainsi que les demandes envoyées par mail ne peuvent être prises en considération.

Le collège des bourgmestre et échevins

M. Beissel Roger, bourgmestre

M. Raus Carlo, échevin

M. Heuertz Carlo, échevin